

# LA SECU, JUSQU'OU ?

QUELLE SOLIDARITÉ ET QUEL SOIN  
POUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ?



# LA SECU, JUSQU'OU ?

Les Semaines sociales de France,  
le Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique (CEERE)  
de l'Université de Strasbourg  
l'Espace de réflexion éthique région Alsace (ERERAL)

vous invitent à participer  
à une journée d'étude  
**le 12 mai 2017**  
à l'Université de Strasbourg

Palais Universitaire - Salle Fustel de Coulanges  
9 Place de l'Université - 67000 Strasbourg



# LA SECU, JUSQU'OU ?

Réduction des droits à remboursements, contributions diverses des utilisateurs du système : ces mesures de gestion de l'Assurance maladie accroissent les charges de ceux qui ont moins de ressources.

Pourtant, le principe de base de l'Assurance maladie est que « *chaque assuré social bénéficie, contre le risque et les conséquences de la maladie, d'une protection qu'il finance selon ses ressources.* »

Mais à trop justifier les évolutions du système de santé par les bouleversements techniques ou les nouvelles données démographiques et anthropologiques, que reste-t-il de la volonté fondatrice de solidarité?

Par leurs répercussions financières et managériales ces évolutions questionnent profondément l'efficacité du système et au delà de celle-ci : son « économie » -c'est-à-dire son organisation, les missions des acteurs, les modalités d'accès pour les personnes devant y faire appel, le service rendu, ses caractères financiers- est un des paramètres de la réflexion éthique en santé, une santé où le secteur sanitaire n'est pas dissocié du secteur social qui lui est lié.

La démarche de soin trouve-t-elle sa fin dans l'acte technique, dans l'innovation thérapeutique ? Dans un *cure* exclusif du *care* ? ou dans le renouvellement de la réflexion sur le sens du soin ?

Dans une perspective d'autonomie individualiste vide, ou d'autonomie relationnée et solidaire ? Dans le sens de l'intérêt général pour la collectivité ?

Avec toute personne partageant ces préoccupations ou susceptible de les éclairer, la journée d'étude permettra d'aborder ces tensions entre les divers contenus possibles du soin, entre les injonctions venues d'en haut et les réalités de terrain.

Pour penser une continuité des soins englobant ses aspects sociaux au même titre que ses composantes sanitaires, deux grands cadres seront proposés :

- Le soin que nous dispensons répond-il aux besoins de santé ?
- Comment décroiser les structures de santé ? Obstacles et ouvertures.



# LA SECU, JUSQU'OU ?

## Programme provisoire :

**9h00** : Accueil des participants

**9h30 -12h45** : *Le soin que nous dispensons répond-il aux besoins de santé ?*

**Christian Léonard** (Bruxelles) :  
Unifier solidarité et responsabilité.

Comment le Care peut-il fonder et pérenniser notre système de protection sociale et notamment de soins de santé ?

Contributions de 10'

Débats

**13h00-14 h00** : repas-buffet

**14h00-17h00** : *Décloisonner les structures de santé, obstacles et ouvertures.*

**Pierre Giorgini** (Lille) :  
A l'ère du numérique, comment les coopérations peuvent elles évoluer ?

**Alain Cordier** (Paris) :  
**Pourquoi, comment améliorer les parcours de soins ?**  
L'action publique sait elle , peut-elle promouvoir des "mesures-premiers pas" rejoignant les engagements des acteurs ?

Contributions de 10'

Débats

**17h30** : *Conclusion provisoire*  
**Didier Sicard** (Paris)



# LA SECU, JUSQU'OU ?

## Appel à contributions

Un appel à contributions est lancé avec ce pré-programme. Celles-ci devront illustrer le thème général de la journée, ou tel qu'il sera développé lors des séances de la matinée ou de l'après midi. Le temps d'intervention prévu sera de dix minutes environ. Les propositions d'intervention devront être adressées à Pr. Marie Jo Thiel, [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr), ou CEERE - Faculté de médecine  
4 Rue Kirschleger 67085 Strasbourg cedex, d'ici le 24 avril, avec un résumé d'une dizaine de lignes, et mentionner les coordonnées de l'intervenant.

Les contributions acceptées seront publiées dans les Actes issus de cette session.

Les personnes retenues dans le cadre de cet appel ne sont pas prises en charge pour leur éventuel déplacement à Strasbourg.

